

Questions réponses des maires sur la commune nouvelle

Septembre 2018

1. Qui est à l'origine de ce projet de commune nouvelle ? Pourquoi le calendrier de la fusion est-il aussi rapproché ?

Réponse :

Le projet de commune nouvelle est collectif et ne vient pas de cette année. A Lamballe, il en est question depuis 2017, notamment s'agissant des conséquences du passage de communauté de communes en communauté d'agglomération. A Planguenoual, l'ouverture avait été faite vers Saint-Alban et Pléneuf dès 2016, sans suite à l'époque. Puis l'idée avait été évoquée lors des derniers vœux de la commune. A Morieux, en 2016, une réunion avait été organisée entre les communes de Lamballe-Communauté avec la commune d'Esquibien (aujourd'hui commune nouvelle d'Audierne) et des échanges ont eu lieu depuis, permettant d'autres réflexions. Les rencontres à partir de février s'inscrivent donc dans cette évolution. Le calendrier en découle : une information préfectorale annonçait en ce début d'année, les dates à respecter pour l'effectivité d'une commune nouvelle en 2019. Les délibérations doivent être prises avant fin octobre. Les contacts entre les trois communes et Côtes d'Armor Développement nous ont permis d'élaborer un calendrier réaliste de l'étude, approuvé à l'unanimité des conseillers municipaux (84). Il permettait de réaliser les études réglementaires et financières, ainsi que les différents groupes thématiques de travail entre élus, en vue de présenter un projet d'avenir à la population. Fort de ce constat, il est de notre responsabilité de préparer cet avenir en anticipant plutôt qu'en subissant des évolutions maintenant connues de tous.

2. Que peut véritablement apporter la fusion des trois communes ?

Réponse :

D'un point de vue général, les évolutions territoriales sont visibles : moins d'argent public pour les collectivités, explosion des normes et règles diverses (14 milliards d'euro supplémentaires en 10 ans) demandes sociétales et citoyennes de plus en plus diverses et nombreuses, sont aujourd'hui le pain quotidien des élus des communes. Pour dépasser cette situation, il faut, d'une part agir pour stopper ces évolutions, et d'autre part, préparer cet avenir ici. Les ateliers thématiques ont permis d'élaborer un projet en ce sens. Le rassemblement des trois communes leur donne des moyens supplémentaires : ingénierie technique et réglementaire, financière. La mutualisation a comme premier objectif d'empêcher la baisse des services... ce que nous observons tous les jours pour l'Etat.

Ainsi ceux-ci seront préservés dans la durée sur notre territoire :

- . mairie accueillant en proximité les habitants (y compris cartes grises, passeports...) et les prérogatives d'état civil inhérentes à toute commune déléguée, accueil scolaire sécurisé.
- . développement avec les moyens supplémentaires nécessaires, notamment en personnel de remplacement, sécurisation, formation et reconnaissance pour les personnels qui sont amenés à plus de spécialisation du fait des complexités croissantes des tâches à accomplir.
- . mutualisation de matériels et des marchés publics permettant de meilleurs prix, soutien accru au milieu associatif, le nerf des communes. Ainsi, et au-delà de ce que chaque commune avait déjà prévu, d'autres équipements et d'autres investissements liés à la commune nouvelle ont déjà été évoqués en réunion publique (sport, déplacements, commerce...).

Ce qui compte pour maintenant et surtout les dix années qui vont venir, c'est bien :

- A/ de garantir le maintien de la qualité de la vie sur le territoire de la commune nouvelle
- B/ de créer des investissements et des services que seule celle-ci pourra nous permettre
- C/ de créer dans notre intercommunalité, qui en bénéficiera également, un point fort de développement (un littoral de caractère, une économie puissante, des services mutualisés) à la hauteur des enjeux des prochaines années.

3. Est-ce que la fusion va entraîner une perte d'identité dans les communes de Morieux et de Planguenoual ?

Réponse :

Qu'est-ce que l'identité, la notion qui fait référence à des valeurs communes, à un clocher, un panneau d'entrée de ville, une construction ou une politique particulière ? Est-elle véritablement si ouverte que cela ? Est-ce cela qui permet d'accueillir les nouveaux habitants ? L'identité est-elle déjà construite ? Définitive ou bien s'élabore-t-elle au fur et à mesure du temps, des circonstances et des gens - femmes et hommes qui la créent ? C'est ce que nous voulons : Lamballe, Morieux, Planguenoual, unis, doivent encore se développer. Les capacités mutualisées du futur territoire vont au contraire renforcer les atouts que les élus et les habitants ont à cœur de faire valoir pour une meilleure image de nos trois communes qui continueront à exister. Les associations au cœur des villes, bourgs, hameaux, qui sont si nombreuses et si actives (regardons nos forums!), ce tissu qui ne demande qu'à grandir et que nous aidons, les lieux de vies seront toujours présents : de l'école à la mairie en passant par le café et le lieu de culte, et les panneaux de communes sont et seront toujours là, comme à Maroué, Trégomar, La Poterie, Saint-Aaron (depuis 40 ans!), Meslin et Trégenestre (plus récemment). Et partout, les habitants vous disent qu'ils sont bien de cet endroit, quel caractère !!

4. La fusion va-t-elle entraîner une augmentation des impôts locaux, en particulier fonciers et fonciers non bâtis ? Si oui à quel niveau ?

Réponse :

Du point de vue financier, il conviendra de noter qu'à ce jour, aucune des trois communes n'a besoin financièrement des deux autres. Les choses ont été dites et réaffirmées à toutes les réunions publiques : pour les années à venir, et hors décision ultérieure des élus municipaux, les impôts de Lamballe seront stables, ceux de Morieux augmenteront légèrement et ceux de Planguenoual aussi, de 5 euros par habitant et par an à partir de 2020 (pour la moyenne des ménages). Mais, comme le maire de Planguenoual l'a exprimé publiquement, le programme d'investissement très important porté par la municipalité amènera à augmenter les impôts du même montant (sauf à ne pas tout faire) soit pour financer de nécessaires emprunts futurs, soit pour produire de l'autofinancement, Planguenoual a une situation financière saine mais a de gros investissements à réaliser. Morieux a réalisé ses investissements et en rembourse le prix aujourd'hui, tout en diminuant sa dette de 4 % par an. Lamballe se désendette régulièrement (le coût par habitant est - inflation comprise- le même qu'en 1995. La capacité d'investissement augmente régulièrement, et celle de désendettement est passée en dessous de 8 ans (l'Etat situe à 12 ans la barre à ne pas dépasser). Le projet d'une commune nouvelle est autre. Il n'est pas simplement financier même s'il est vrai qu'il apporte un plus non négligeable et surtout une nouvelle organisation garantissant une stabilisation des dotations (alors qu'autrement les baisses continuent). Il est donc techniquement irréaliste et politiquement stupide (et insultant) de proclamer que 2200 habitants de Planguenoual vont « payer » la dette des 15000 habitants de Lamballe et Morieux. Nul n'a besoin d'aller aux États Unis pour fabriquer des Fake news.

5. Que répondez-vous à ceux qui disent qu'il y a un manque de démocratie dans ce projet de commune nouvelle et qu'il faudrait un référendum ?

Réponse :

Référendum : le sociologue pierre Rosanvallon, après avoir étudié nombre de cas de référendum et d'expérience de consultations, en tire les leçons suivantes : « il arrive lors de ces faits que les personnes, les citoyens, s'expriment plus par rapport à celui qui pose la question qu'à la question elle-même et la réelle connaissance du sujet. Quand les sentiments sont exacerbés par des propagandes simplistes, fausses idées ou même de mensonges (on dit aujourd'hui Fake news), le résultat du référendum n'a plus de valeur. Et ce ne sont pas les exemples qui manquent : très faibles participations aux (rares) référendums sur les communes nouvelles, résultats non pris en compte (Europe, Notre-dame des Landes..), créer une nouvelle campagne électorale (pour se venger de la précédente?). Engendrer un réflexe de peur ou de ressentiment peut effectivement réussir, et c'est très souvent le cas. Cela l'est actuellement sur Planguenoual essentiellement comme il a été dit dans un article récent : peu de questions, peu d'interrogations exprimées mais de l'opposition et une pétition sur laquelle on écrit que les noms ne seront pas divulgués ce qui est le contraire d'une pétition. Dans ces conditions et comme il l'a été dit à chaque réunion publique, c'est bien aux représentations communales, aux élus municipaux d'être pleinement acteurs de la responsabilité qui leur a été confiée en 2014, d'agir, d'anticiper, de préparer l'avenir par ce projet de commune nouvelle, et d'en rendre compte dans des formes démocratiques indiscutables en 2020. Toutes ces propositions seront détaillées au forum du 13 octobre. Toutes les questions y seront débattues dans l'écoute et le respect de chacun.

Réponses des trois maires :

Loïc CAURET – Daniel NABUCET – Jean-Pierre BRIENS.